



Demande d'autorisation parentale afin d'utiliser les photographies réalisées en classe

Dans le cadre du concours *Carbure à l'efficacité*, des photos ou des vidéos de la campagne de sensibilisation menées par les élèves de l'école ont été prises. Elles seront envoyées aux chargés de projets du Jour de la Terre Québec et aux membres du jury qui sélectionneront la meilleure campagne de sensibilisation parmi les 30 écoles sélectionnées.

Ces photos et vidéos peuvent faire l'objet d'une publication sur le site Internet de l'école, du Jour de la Terre Québec ou de la Fondation TD des amis de l'environnement, dans les journaux et sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.). Si tel est le cas, elles illustreront des articles ou des sites sans caractère lucratif. Les légendes des supports visuels (photos et vidéos) ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier précisément l'élève (ni nom de famille ni coordonnées).

Nous sollicitons donc votre autorisation pour l'utilisation de ces supports visuels sur lesquels apparaît votre enfant.

Le Jour de la Terre Québec informera votre école de toute utilisation des supports visuels.

Cochez les cases appropriées

Utilisation	D'accord	Pas d'accord	voir en fonction de la photo ou vidéo et de leur utilisation
Accord pour que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre du concours Carbure à l'efficacité			
Accord pour l'envoi des photos et vidéos au Jour de la Terre Québec, organisateur du concours			
Accord pour l'envoi des photos et vidéos au jury du concours Carbure à l'efficacité			
Accord pour la publication des photos et vidéos par l'école			
Accord pour la publication des photos et vidéos par le Jour de la Terre Québec et la Fondation TD des amis de l'environnement			
Accord pour la publication des photos dans la presse québécoise			

Remarques :

Nom de l'élève :

Signature d'un parent ou du tuteur :

Date :